

COMPTE RENDU DU MERCREDI 15 MAI 2019

Le Mercredi 15 mai 2019, 19h00, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis en la salle de la Mairie de FLAMANVILLE.

PRESENTS : M Alain PETIT/ M Benoît LEMERCIER / M Emmanuel FECAMP / Mme Maryse FONTENAY / Christophe CHOLLET / M Dominique SURAIS / M Nicolas BUNIAS/ Mme Jocelyne DUCOUROY / Mme Martine DUFILS / M Mickaël ANQUETIL

ABSENTS : M Olivier LETELLIER donne pouvoir à M Mickaël ANQUETIL

SECRETAIRE DE SEANCE : M Nicolas BUNIAS

APPROBATION DERNIERE REUNION

Le procès verbal de la séance du 03 Avril 2019 est lu et adopté à l'unanimité

ORGANISATION DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES DU 26 MAI 2019

Il est rappelé que le bureau de vote doit être composé au minimum :

- D'un Président dont la présence est obligatoire durant toute la durée du scrutin, il a donc la possibilité de nommer un suppléant.
- Deux assesseurs au minimum.
- D'un secrétaire qui ne fait pas parti des présents obligatoires.

Le Président : Monsieur Alain PETIT
Le Président suppléant : Monsieur Emmanuel FECAMP
Les assesseurs : Monsieur Mickaël ANQUETIL
Madame Martine DUFILS
Monsieur Dominique SURAIS
Monsieur Nicolas BUNIAS
Monsieur Olivier LETELLIER
Madame Maryse FONTENAY
Monsieur Christophe CHOLLET
Monsieur Benoît LEMERCIER

Le secrétaire : Madame Jocelyne DUCOUROY à partir de 19h00

Pour le Scrutin du 26 Mai 2019 la présence des assesseurs sera répartie de manière suivante :

De 8h00 à 10H00	De 10H00 à 12H00	De 12H00 à 14H00	De 14H00 à 16h00	De 16H à 18h00
Alain PETIT Emmanuel Fecamp MARYSE FONTENAY DOMINIQUE SURAIS	Alain PETIT CHRISTOPHE CHOLLET MICKAEL ANQUETL	ALAIN PETIT BENOIT LEMERCIER MARTINE DUFILS CHRISTOPHE CHOLLET	Alain PETIT OLIVIER LETELLIER JOCELYNE DUCOUROY	Alain PETIT NICOLAS BUNIAS JOCELYNE DUCOUROY MARTINE DUFILS

PROGRAMMATION TRAVAUX SDE76 2019-2021

Monsieur le maire présente les autres projets proposés par le SDE 76 notamment celui portant sur le remplacement des lampes actuelles en LED. Les travaux pourraient commencer en octobre, un point précis sera présenté au conseil lors de la prochaine séance.

SMBV CONTRIBUTION PAR FISCALISATION

Monsieur le Maire vous rappelle que tout comme les années précédentes la commune décide de ne pas s'opposer à l'application de la fiscalisation de sa participation au syndicat mixte de bassins versants de sa contribution qui reste à la charge de la commune correspondant à la branche hors GEMAPI. Le montant s'élève à environ à 1500 € de part communale

Considérant le rapport de présentation exposé ci-dessus,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

Nombre de voix pour : Nombre de voix contre : et Nombre d'abstentions :

- **Accepte** la fiscalisation de sa contribution et ne rien inscrire au BP

SALLE DES FÊTES NOUVEAUX CONTRATS ET ÉTAT DES LIEUX

Monsieur le Maire présente le nouveau contrat et le nouvel état des lieux qu'il propose d'appliquer au prochaine demande de location de la salle des fêtes de Flamanville

Dans le contrat de location l'article 8 a été ajouté concernant le respect des consignes de tri, dans le cas contraire, il est précisé au locataire que la caution pourra être encaissée.

Une série de verre de type 12 cl a été ajouté et la casse sera facturé 4^e euros le verre

Si cette proposition recueille votre accord il est proposé au conseil la délibération suivante :

Considérant le rapport de présentation exposé ci-dessus,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

Nombre de voix pour : Nombre de voix contre : et Nombre d'abstentions :

- **D'Approuver** nouveau contrat de location de la salle des fêtes
- **D'Approuver** nouveau état des lieux de la salle des fêtes
- **D'appliquer** lesdits documents à compter du 1^{er} Juillet 2019

AMORTISSEMENTS DES TRAVAUX CONNEXES

Les travaux connexes de l'A150 pour un montant de 52.54 € s'impute au 2041583-n° op, à amortir en N+1

Au vu de la somme il est proposé au Conseil Municipal d'amortir la somme sur 1 an.

Considérant le rapport de présentation exposé ci-dessus,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

Nombre de voix pour : Nombre de voix contre : et Nombre d'abstentions :

- **D'Amortir** la somme de 52.54 € sur 1 an.

MUTUELLE DU VILLAGE

Contrats d'assurance complémentaire santé

Monsieur le Maire expose, la commission sociale qui s'est réunie le 13 mai 2019 a étudié les propositions des contrats d'assurance complémentaire des agences suivantes : Axa, MOAT, UDT. En effet, elles ont chacune décrites leurs prestations aux membres à la commission sociale lors de réunions de présentations. Après concertation la commission sociale a sélectionné la proposition d'AXA

C'est pourquoi il est proposé au Conseil Municipal de choisir Axa pour représenter la mutuelle du village

Durant la séance Monsieur Gilles DEBAISIEUX a donc présenté l'offre AXA France concernant les contrats d'assurance complémentaire santé. La proposition a pour objet de proposer la Complémentaire santé aux habitants de la commune à des conditions tarifaires promotionnelles.

AXA France s'engage à ce que les Habitants bénéficient d'une remise sur les 3 niveaux de garanties ainsi que leurs modules énoncés ci-dessus de manière suivantes :

- 30 % pour les personnes âgées de 60 ans ou plus
- 30% pour les travailleurs non-salariés, agricoles ou non agricoles.
- 30% pour les employés de la commune.
- 17,5 % pour les autres.

En contrepartie de cette proposition d'offre promotionnelle aux administrés de Flamanville une aide à l'information aux habitants de la commune sera demandée à la commune.

Une réunion publique sera d'ailleurs organisée le Lundi 17 juin 2019 à 18h30

Les habitants seront alors indiqués par la Commune à AXA France, qui commercialisera lesdits contrats d'assurance par l'intermédiaire de ses réseaux d'agents généraux d'assurance toutes branches ou de salariés commerciaux. Monsieur Gilles DEBAISIEUX ayant été l'interlocuteur de la commune pour réaliser cette proposition, sera donc le partenaire privilégié.

Considérant le rapport de présentation exposé ci-dessus,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

Nombre de voix pour : Nombre de voix contre : et Nombre d'abstentions :

- **D'Accepter** la proposition commerciale d'AXA concernant les contrats d'assurance complémentaire santé.
- **D'autoriser** la signature de tous les documents nécessaires à cette mise en place.

DIVERS :

- Monsieur le Maire informe que le Conseil Municipal de l'invitation à la fête de Motteville qui se tiendra le dimanche 09 juin au matin
- Examen des devis pour le remplacement du lave-vaisselle de la salle des fêtes sans adoucisseur car il sera mis directement sur l'arrivée générale. Actuelle le montant du devis de la société CF CUISINE s'élève à environ 3 000 € HT pour un modèle de la marque Electrolux. Monsieur Le Maire demande sa livraison et son installation en juillet.
- Examen du devis présenté par de SD Fermeture pour l'achat de deux moteurs pour les portes de garage d'un montant de 1 854,46 TTC.
- Installation des 34 panneaux électoraux
- Démarrage du fauchage et des plantations
- Le prochain gros chantier sera la réalisation de l'aménagement de l'accès du devant de la salle des fêtes comme expliqué lors de la dernière séance. Il est demandé de prévoir le passage de fauteuil roulant. Il est envisagé de les réaliser en 2 phases.
- Rue des Aquarelles, un chien passe la tête en dehors de clôture et effraye les passants
- Le panneau de chemin de randonnée est tombé
- Demande de l'installation d'une aire de jeux pour les enfants
- Pour la prochaine édition du journal un point sera fait le lundi 3 juin à 19h00
- Lors de la réunion des sacristains et sacristines, Flamanville est félicitée pour sa propreté de son église Madame Ducouroy réclame la remise en place du cierge Pascal. La prochaine Messe au lieu le 08 juin 2019 à 18h00. Il est demandé la réalisation d'un inventaire. Pour les inhumations il est interdit de mettre le cercueil dans le cœur. Il est proposé d'acheter un fauteuil rouge pour le curé.

PROCHAINES DATES :

Fêtes des voisins le Vendredi 17 mai 2019

PROCHAIN CONSEIL

La prochaine séance se déroulera le Mardi 18 juin 2019 à 19h00 et le Mercredi 04 septembre à 19h00

Rien ne restant à l'ordre du jour, M. le Maire déclare la session close à 20H45.